

## Chapitre 15

### QCM

#### Réponse unique

1. **c.** De rapprocher offre et demande de travail.
2. **b.** Cherchent à agir sur le niveau et la quantité de l'emploi.
3. **b.** Correspond à une politique pour l'emploi.
4. **b.** Le niveau des dépenses passives varie selon le niveau du chômage.
5. **d.** Cherchent à inciter le retour à l'emploi.

#### Plusieurs réponses possibles

6. **a et b.** De maintenir ou de créer des emplois. D'augmenter le taux d'emploi.
7. **a et b.** Agissent sur le niveau de qualification. Renforcent l'employabilité.
8. **a et b.** Permet de contourner la rigidité à la baisse du SMIC. Agit principalement sur les cotisations patronales.
9. **d.** Aucune réponse.
10. **b.** Concerne les salaires jusqu'à 1,6 SMIC.

#### Réponse à justifier

11. **b et c.** C'est une approche globale du marché du travail. C'est une approche européenne du marché du travail.

Cette approche vise à analyser le travail sous l'angle de la sociologie du travail et non plus comme un stock à gérer.

12. **b et c.** Elles cherchent à réduire le volume de la population active. Elles accompagnent le retrait du marché du travail.

Contrairement aux politiques actives, elles visent à prendre en charge le traitement du chômage donc à diminuer le volume de la population active.

13. **a, c et d.** Elle correspond à un ajustement lié aux fluctuations du marché des biens et services. Elle correspond à un ajustement lié à l'aiguillage de la concurrence. Elle correspond à un ajustement lié à la plus forte intégration des marchés.

La flexibilité correspond à la nécessité d'ajuster l'offre des entreprises aux fluctuations de la

demande internationale. Elle est devenue un impératif d'adaptation avec l'ouverture croissante des économies et l'aiguïsement de la concurrence.

**14. c et d.** Elle permet de mesurer les rigidités du marché du travail. Elle permet de mesurer l'inadéquation entre offre et demande de travail.

Cet outil permet d'analyser la capacité d'un marché du travail à s'adapter aux conditions de l'emploi.

**15. b et d.** Elle repose sur une analyse duale du marché du travail. Elle distingue un marché primaire et un marché secondaire au sein des entreprises.

Cet outil permet d'analyser la capacité d'un marché du travail à s'adapter aux conditions de l'emploi.

## EXERCICES

### EXERCICE 1 — ANALYSE GRAPHIQUE – FLEXIBILITE EN ECONOMIE

**Les attentes :**

- Une référence aux documents utilisés pour répondre à la question
- Définir l'intérêt de la courbe de Beveridge donc l'ajustement offre demande
- Distinguer et analysez les causes des ajustements
- Faire ressortir les rigidités du marché du travail

#### **1. Rappelez les approches en matière de flexibilité.**

La flexibilité correspond à l'adaptation des facteurs de production aux variations de la demande du marché.

La flexibilité correspond donc à une adaptation au sein des entreprises du travail et du capital.

On distingue :

- La flexibilité quantitative interne qui correspond à l'ajustement du temps de travail aux variations de l'activité.
- La flexibilité quantitative externe qui correspond au recours, dans une durée limitée, à une main-d'œuvre extérieure (intérim, CDD) pour faire faire à une augmentation de l'activité.
- La flexibilité qualitative interne ou flexibilité fonctionnelle qui correspond à la mobilité dans les fonctions de certains salariés le plus souvent hautement qualifiés.
- La flexibilité qualitative externe ou externalisation qui correspond à la sous-traitance de l'activité.
- La flexibilité salariale qui correspond à l'ajustement des salaires en fonction de la conjoncture.

## 2. Interprétez l'évolution de la courbe de Beveridge dans l'UE.

Le graphique est issu des calculs d'Eurostat à destination de la Commission européenne. Il présente la corrélation statistique entre le taux de chômage et le taux de vacance dans l'emploi (« facteur limitant la production »), ou courbe de Beveridge, dans le secteur manufacturé de 2008 à 2014.

La courbe de Beveridge met en avant une corrélation statistique entre la vacance des emplois et le taux de chômage. Elle permet d'analyser la capacité d'un marché du travail donné, d'ajuster offre et demande de travail.

Selon Eurostat, une vacance d'emploi se définit comme un poste rémunéré nouvellement créé, inoccupé ou sur le point de devenir vacant, pour lequel l'employeur entreprend activement de chercher, en dehors de l'entreprise concernée, un candidat apte et est prêt à entreprendre des démarches supplémentaires, et qu'il a l'intention de pourvoir immédiatement ou dans un délai déterminé.

La courbe fait apparaître trois situations distinctes :

- une phase d'augmentation du chômage et de diminution de la vacance de l'emploi ;
- une phase de stagnation du chômage avec une remontée de la vacance ;
- une augmentation du chômage avec une relative stabilisation de la vacance.

### I. LA DÉGRADATION DE LA SITUATION DE L'EMPLOI

Au début de la crise, le comportement sur le marché du travail est essentiellement cyclique. Entre le premier trimestre 2008 et le troisième trimestre 2009 (en vert), la relation entre taux de chômage et taux de vacance d'emplois est clairement décroissante et linéaire. En effet, chaque hausse du chômage se traduit par une baisse du taux de vacance d'emploi. La demande de travail des entreprises est satisfaite (flexibilités interne ou externe), alors que l'offre de travail ne trouve pas preneur. Cette baisse implique que le pouvoir de négociation des firmes augmente sur la période et que le coût du recrutement diminue.

### II. LA REPRISE ET L'INADÉQUATION OFFRE-DEMANDE

Entre le troisième trimestre 2009 et le deuxième trimestre 2011 (en rouge), les vacances d'emploi augmentent rapidement pour un taux de chômage constant et élevé. Cette évolution reflète une augmentation des difficultés de recrutement durant la période de reprise de l'activité post-crise financière. Cette situation suggère, qu'en grande partie, les emplois créés et les qualifications demandées ne correspondent alors pas aux caractéristiques des nombreux chômeurs. Elles soulignent une difficulté de flexibilité fonctionnelle dans l'emploi.

### III. LES RIGIDITÉS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

La hausse du chômage se poursuit après le deuxième trimestre 2011 (bleue) alors que le taux de vacance d'emploi diminue légèrement ce qui entraîne un relatif aplatissement de la courbe jusqu'au premier trimestre 2014. Dès lors, chaque hausse du chômage ne rend pas plus profitable de créer un emploi car il reste difficile à pourvoir. Cette évolution s'interprète comme une dégradation de l'adéquation entre les postes disponibles et les caractéristiques des chômeurs. Les chômeurs ne disposent donc pas des compétences requises pour répondre à la demande de travail des entreprises. Malgré les efforts en matière de formation professionnelle le chômage ne parvient pas à se résorber.

En conclusion, la courbe de Beveridge met en avant les difficultés d'appariement entre emploi et taux de chômage ce qui se traduit structurellement par des problèmes de qualification, donc de formation et d'éducation.

## EXERCICE 2 — ÉTUDE DE DOCUMENT – LES POLITIQUES DE L'EMPLOI

### Les attentes :

- Une référence aux documents utilisés pour répondre à la question
- Définir la politique de l'emploi
- Repérer les différentes mesures
- Faire ressortir les caractéristiques des politiques de l'emploi en France

### Repérez les caractéristiques des politiques de l'emploi en France.

Le document présenté est issu des TEF-2019 publiés par l'Insee et qui présente dans cette partie les politiques de l'emploi menées entre 2016 et 2017.

Les politiques de l'emploi ou du marché du travail dans le texte (PMT) comprennent des mesures actives et passives.

Le document présente l'importance de ces dispositifs et les spécificités de l'évolution annuelle.

### I. L'IMPORTANCE DES PMT EN FRANCE (EN TERMES DE DÉPENSES)

En 2016, la France fait partie des trois pays qui consacrent le plus de dépenses à l'emploi. Seuls la Finlande et le Danemark en consacrent autant. Les dépenses s'élèvent à 67 milliards d'euros soit 3 % du PIB. Elles ont fortement progressé de 2,5 % alors que la France se trouve dans la phase de reprise du cycle de croissance et que le taux de chômage diminue. Ce sont les dépenses actives qui augmentent le plus (+ 9,2 %), tirées par la formation professionnelle (+ 17,3 %). À l'inverse, les dépenses passives augmentent plus modérément (+ 0,9 %).

### II. UN REcul DES DISPOSITIFS CIBLÉS (EN TERMES DE PERSONNES CONCERNÉES)

Fin 2017, plus de 1,9 million de personnes étaient bénéficiaires des PMT. Ce volume est en recul de 11,9 %. Cela s'explique par le recul des personnes en contrat aidé (- 25,7 %). Cela s'explique aussi par des restrictions budgétaires tant au niveau des aides que des exonérations pour l'embauche de jeunes en CDI. De même, les personnes rentrant en formation ont diminué de 22,6 %. Cependant, le nombre d'entrée dans la formation professionnelle par l'alternance augmente de 4,2 %. Enfin, les personnes bénéficiaires des dispositifs liés au retrait d'activités progressent de 4,4 %.

En raison d'un taux chômage plus élevé que la moyenne de l'UE, la France finance majoritairement des dépenses passives liées à l'indemnisation du chômage. Cependant, l'orientation des PMT est d'inciter en priorité au retour à l'emploi et d'augmenter le taux d'emploi.

## EXERCICE 3 — ANALYSE ECONOMIQUE A PARTIR DU DOSSIER DOCUMENTAIRE – LA COMPETITIVITE DE L'ECONOMIE FRANÇAISE DANS L'UNION EUROPEENNE

**Repérez les effets du progrès technique dans la structuration du marché du travail.**

Le progrès technique nécessite une augmentation des qualifications, donc par ailleurs un fort investissement en éducation, il contribue à la polarisation du marché du travail.

### I. LES EFFETS SUR L'EMPLOI

Le progrès technique réduit le volume de l'emploi non qualifié en le substituant par le capital.

Dans un premier temps, il affecte les industries manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre.

Dans un second temps, le surplus de travailleurs se déverse dans le secteur des services, moins intense en capital. En outre, la moindre productivité d'une partie des services les plus intenses en facteur travail affecte à terme l'employabilité de la main-d'œuvre la moins qualifiée.

Sur une longue période, on note l'importance de la qualification à travers les niveaux d'étude et les catégories socioprofessionnelles touchées par le chômage.

### II. L'EFFET « FILE D'ATTENTE »

La persistance d'un chômage de masse depuis plus de 30 ans, l'augmentation des qualifications liées au degré de spécialisation de l'économie et la massification de l'enseignement supérieur contribuent à créer un effet « file d'attente » sur le marché de l'emploi, qui privilégie les plus diplômés et les plus formés, *a fortiori* en début de carrière. Le diplôme permet donc :

- de diminuer la probabilité de chômage ;
- d'accéder aux emplois les plus qualifiés ;
- de bénéficier des rémunérations les plus élevées.

Ainsi, en 2015, le taux de chômage était de 51,4 % pour les non-diplômés et de 11,6 % pour les diplômés du supérieur (source : Insee).

Par ailleurs, cette concurrence crée une situation de déclassement pour les personnes « surdiplômées » au regard de l'emploi occupé. D'un point de vue théorique, cette situation de file d'attente est décrite dans le « modèle de concurrence pour l'emploi » développé par L. Thurow (1975). L'offre de travail y est caractérisée par le coût nécessaire à la formation des travailleurs pour occuper l'emploi et non à leur productivité. En effet, la productivité n'est pas attachée à l'individu mais à l'emploi. Les dépenses en éducation dépendent du niveau d'éducation, de formation et d'expérience du travailleur. Le diplôme est donc pour les entreprises un indicateur de la capacité du travailleur à se former. Par conséquent, le coût sera d'autant moins élevé que le travailleur disposera d'une forte capacité à se former en situation d'emploi par l'effet d'expérience.

### III. LA POLARISATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

La polarisation du marché du travail aux deux extrémités des qualifications trouve ses origines pour les plus qualifiés dans les compétences exigées par le progrès technique, l'élévation du niveau de formation et pour les moins qualifiés par le développement de l'automatisation, l'externalisation-délocalisation de la production, de la perte de pouvoir de négociation des travailleurs, de la nécessité d'une plus grande flexibilité. En outre, l'augmentation de l'activité des femmes et des immigrés contribuent à augmenter le volume de l'emploi peu qualifié, d'autant plus que ce dernier est peu ou pas automatisable comme en matière de service à la personne par exemple.

Dans le cas de la France, on observe une polarisation fortement marquée pour les emplois qualifiés mais peu marquée pour les emplois peu qualifiés comme cela a été le cas aux États-Unis. En revanche, on observe depuis 2008 un recul des métiers en milieu de qualification.